

ORGANISATION

DURÉE : 24 HEURES



TARIF : 750€ TTC

Calendrier disponible sur
notre site internet

SECTEUR NATIONAL

Sauf exception, toutes nos
salles de formation sont
accessibles aux personnes à
mobilité réduite (nous contacter
pour toutes demandes)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Bulletin d'inscription disponible
sur notre site internet

Par tél : 04 74 46 11 07

Par mail : contact@cnfpro.fr

CNF PRO

239 Rue des Bottes
01320 CHALAMONT

Horaires : Du mardi au vendredi
8h00 - 12h00 et 13h00 - 16h00

FINANCEMENT

VIVEA : reste à charge de 120€ TTC

FAFCEA : prise en charge à hauteur
de 15€ ou 25€ HT par heure

ROYAL CANIN : 65000 points

PURINA : 18750 points

AUTO-FINANCEMENT

CESCCAM



PROFIL DES STAGIAIRES ET PRÉREQUIS

- Educateurs canins, éleveurs de chiens de race appartenant à la 2ème catégorie ou tous autres professionnels souhaitant suivre cette formation (base en éducation et comportement canin recommandée)

Information importante : pour pouvoir dispenser la formation des maîtres de chiens de catégorie, il sera obligatoire de déclarer une activité d'éducation canine.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Exposer les connaissances scientifiques sur le comportement du chien
- Maîtriser les connaissances relatives au comportement du chien dans sa communication et dans ses relations
- Identifier les manifestations de peur
- Identifier la prédation
- Identifier les facteurs pouvant influencer le seuil d'agressivité : facteurs intrinsèques et facteurs extrinsèques
- Reconnaître les facteurs extrinsèques au cours du développement influençant les manifestations d'agressions
- Connaître les grandes lignes des théories de l'apprentissage
- Identifier les manifestations de souffrance comportementale
- Mettre en oeuvre et expliquer les mesures propres à limiter les accidents domestiques
- Organiser les séances d'éducation des maîtres
- Mobiliser les outils appropriés pour communiquer avec les maîtres
- Reconnaître l'animal à partir de sa race ou apparence de race et vérifier son identité
- Expliquer la réglementation en cours sur la détention et cession d'un chien



CONTENU DE LA FORMATION

JOUR 1

- Expliquer la domestication du chien et ses conséquences sur le comportement
- Expliquer la communication du chien et ses relations
 - ✓ Les modes de communication chez le chien
 - ✓ Les conduites agressives chez le chien dans ses relations intraspécifiques
 - ✓ Les conduites agressives chez le chien dans ses relations interspécifiques
- Présenter les situations conflictuelles autour des ressources
 - ✓ Les sources de conflit autour de l'alimentation
 - ✓ Les sources de conflit autour de l'utilisation de l'espace
 - ✓ Les sources de conflit autour d'interactions sociales et interspécifiques
- Renseigner sur les manifestations de peur
 - ✓ Les vocalisations, les postures, les mimiques faciales, les manifestations physiques
 - ✓ Influence de la peur sur le comportement d'agression

JOUR 2

- Expliquer les comportements de prédation en fonction de la taille de la proie
- Transmettre les théories de l'apprentissage
 - ✓ Les deux grandes classes d'apprentissage : associatif et non associatif
 - ✓ Les conditionnements classique et opérant
 - ✓ Les principes de contre-conditionnement et de désensibilisation
 - ✓ L'utilisation de stimuli discriminatifs dans le cadre du conditionnement opérant
- Mettre en oeuvre et expliquer les mesures propres à limiter les accidents domestiques
 - ✓ Concevoir l'insertion du chien de compagnie
 - ✓ Eduquer le chien autour de la ressource alimentaire
 - ✓ Eduquer le chien autour de l'utilisation de l'espace
 - ✓ Eduquer le chien autour des interactions
 - ✓ Adapter le conseil au niveau de l'éducation du chien
 - ✓ Expliquer les dangers de l'anthropomorphisme

FORMATION

Formation spécialisée délivrant un certificat d'étude, dont le contenu est validé par le ministère de l'agriculture et cité en annexe de l'arrêté du 8 avril 2009 fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitudes.

Cette formation permet de poser candidature auprès de la Préfecture pour l'agrément à dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude dès l'adoption du chien né et vendu à l'élevage.

- Evaluer les facteurs d'influence au test d'évaluation liés à l'état physiologique de l'animal
 - ✓ Les signes de douleur et d'inconfort d'un animal susceptibles d'influencer les résultats de l'évaluation
 - ✓ Les signes liés au statut reproducteur de l'animal
- Evaluer les facteurs intrinsèques influençant les manifestations d'agression
 - ✓ Notion de tempérament et de personnalité
 - ✓ L'influence des facteurs génétiques : hérédité de traits comportementaux, tares génétiques
 - ✓ Le rôle respectif de l'hérédité et du milieu sur le développement du comportement
 - ✓ L'influence du sexe et de la castration
- Reconnaître les facteurs extrinsèques au cours du développement influençant les manifestations d'agression
 - ✓ L'influence de l'adéquation ou inadéquation entre le milieu de développement et le milieu de vie ultérieur
 - ✓ L'influence des conditions sur la familiarisation à l'humain jusqu'à maturité sexuelle
- Reconnaître les facteurs extrinsèques influençant les manifestations d'agression
 - ✓ L'influence des conditions d'hébergement de l'animal
 - ✓ L'influence de la qualité et la relation homme-chien
 - ✓ Les conditions de vie non conformes aux besoins de l'espèce
- Identifier les manifestations de souffrance comportementale
 - ✓ Le concept de bien-être animal et de bientraitance
 - ✓ Les manifestations de stress
 - ✓ La notion de pathologie comportementale
- Mettre en application les tests d'évaluation comportementale
 - ✓ Respecter rigoureusement les protocoles de passations des tests
 - ✓ Evaluer la responsabilité consciente du maître par rapport à la dangerosité du chien
 - ✓ Formaliser et communiquer les résultats
 - ✓ Les limites des tests existants

JOUR 3

- Organiser les séances d'éducation des maîtres
 - ✓ Les critères de choix des lieux, installations et accessoires nécessaires
 - ✓ Les exercices à réaliser
 - ✓ Les objectifs de la séance au maître
 - ✓ Encadrer le-s maître-s et le-s chien-s pendant l'exercice
 - ✓ Respecter les consignes de sécurité correspondantes
 - ✓ Identifier le moment d'arrêter une séance d'éducation à partir du comportement du chien et l'attitude du maître
- Mobiliser les outils appropriés pour communiquer avec les maîtres
 - ✓ Faire exprimer les attentes et les demandes du maître
 - ✓ Evaluer et gérer les résistances
 - ✓ Faire exprimer la vision symbolique attaché au chien
 - ✓ Apprécier les différents profils sociaux et psychologiques
 - ✓ Créer une dynamique de motivation et de changement
 - ✓ Vérifier que l'information a été correctement transmise et compris
 - ✓ Etre capable de permettre au propriétaire d'appréhender les limites de son contrôle sur son animal
 - ✓ Repérer le stress chez le maître
- Apprécier l'animal à partir de sa race ou apparence de race et vérifier son identité
 - ✓ Identifier le chien à partir de tous les critères légaux
 - ✓ Apprécier la race ou l'apparence de race et le sexe du chien grâce à la classification cynophile officielle, l'histoire des races et la catégorisation administrative
- Expliquer la réglementation en cours sur la détention et cession d'un chien
 - ✓ La législation en matière de cession ou vente d'animaux et les obligations qui en découlent pour les deux parties
 - ✓ La législation en matière d'identification des carnivores domestiques
 - ✓ Les obligations liées à la détention de chiens de première et deuxième catégorie
 - ✓ Les obligations et responsabilités civiles et pénales des propriétaires et gardiens de chiens

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Mise à disposition en ligne de documents supports suite à la formation



ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Mélodie PICHOT ou Anne-Sophie AVOCAT, professionnelles indépendantes qualifiées agissant pour le compte du CNFPRO.



SUIVI ET ÉVALUATION

- Feuilles de présence
- Evaluation groupale réalisée en cours de formation
- QCM final écrit

Le suivi de la formation dans son intégralité est obligatoire pour obtenir l'attestation de formation.

Formation
recommandée à

100 %

Note générale de
la formation /10

9.7

Qualité des
formateurs /10

9.9

*Échantillon de 22 stagiaires sur l'année 2021
soit 88% des répondants*

CNF PRO

Numéro SIRET : 533 169 702 00032

Organisme de formation du SNPCC,
enregistré sous le numéro de
déclaration d'activité : **84 01 01893
01** (cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat).